



Bundesverband e.V.



Kreisverband
Berlin-Mitte e. V.



PRO ASYL
DER EINZELFALL ZÄHLT.

Aurore
ASSOCIATION

Diakonie
Deutschland

samusocial de Paris



L'asile et la migration : une question clé pour l'Europe

Déclaration de Paris

07 Mars 2019

Les signataires de cette déclaration sont des acteurs allemands et français impliqués au quotidien dans l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des réfugiés. Ils veulent souligner, ensemble, que le droit individuel à la protection et à l'asile, ainsi que le respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de l'État de droit et de la défense des droits de l'homme, tels que consacrés par l'article 2 du traité sur l'Union européenne, sont des valeurs constitutives de l'Union européenne qu'il est urgent de protéger. À l'heure où les gouvernements d'Allemagne, de France et d'ailleurs tentent d'instrumentaliser la question d'une politique européenne d'asile et d'immigration, il appartient désormais aux acteurs de la société civile tels que les associations, fédérations et autres organisations, ainsi qu'aux villes, de s'exprimer publiquement ensemble en Europe. Les pays de l'Union européenne doivent se mettre d'accord sur une politique d'asile qui tienne compte aussi bien de la protection et des intérêts des réfugiés que de ceux des États membres, à leurs frontières ou sur leur territoire, ainsi que de la responsabilité de l'Europe dans les causes de l'exil. Le droit d'asile individuel est un droit de l'homme et ne doit pas être réduit.

Les gouvernements européens agissent très différemment face aux défis mondiaux de la protection des réfugiés, souvent selon ce que leur dictent la situation politique interne et leurs intérêts nationaux, motivés par un débat public émotionnel et partial, lui-même souvent dominé par des mythes plutôt que par des faits. L'incapacité des institutions européennes à agir reflète celle des États membres eux-mêmes. Tant les États membres que l'UE s'accordent sur le plus petit dénominateur commun : renforcer la surveillance et le contrôle des frontières extérieures et se défaire sur des pays tiers, des pays de transit et des pays d'origine.

Il en résulte un durcissement des politiques publiques d'accueil des migrants comme des réfugiés, dans tous les pays européens. Cela exige la mobilisation de plus en plus de défenseurs des droits fondamentaux des réfugiés et des migrants. Face à ces évolutions, les acteurs de la société civile tels que les associations, les fédérations et autres organisations, ainsi que les villes actives dans l'accueil et la prise en charge des réfugiés et des migrants, sont désormais appelés à faire entendre leur voix clairement et conjointement en Europe -non seulement sur leurs expériences pratiques d'accueil, mais aussi sur les enjeux

politiques et sociétaux qui y sont liés. L'intégration ne se fait pas toute seule. Nous avons besoin d'une politique d'intégration qui donne les moyens et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Et nous avons besoin de réponses sur la façon dont nous voulons vivre dans une société toujours plus diverse.

Ensemble, nous voulons réunir des associations, des fédérations et des organisations ainsi que des villes impliquées dans ce domaine, d'abord de France et d'Allemagne, puis de plusieurs pays européens. D'abord à Paris, puis à Berlin, et dans d'autres communes européennes qui souhaitent participer, échanger des idées, se soutenir mutuellement, obtenir des analyses et des résultats de recherche d'experts afin de constituer, sur cette base, un réseau commun. De cette manière, nous pouvons contribuer ensemble au débat en Europe et apporter notre expérience, notre expertise et nos propositions.

Nous pouvons d'ores et déjà citer les exigences les plus importantes, centrales pour nous tous :

- Le respect inconditionnel du principe de non-refoulement, principe consacré par la Convention de Genève, à toutes les frontières européennes ;
- La non-criminalisation des acteurs de la société civile qui viennent en aide aux migrants, assistance et soutien essentiels pour les personnes dans le besoin ;
- La priorité au sauvetage en mer et à l'accueil immédiat des personnes secourues et des autres personnes arrivant en mer aux frontières extérieures et dans les ports européens, ainsi qu'un mécanisme de répartition solidaire entre les États européens garantissant le droit à une procédure d'asile équitable. L'initiative des "ports sûrs" d'une quarantaine de villes allemandes en est un exemple important ;
- Le renforcement du rôle des villes et des municipalités dans l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés et des réseaux émergents de "villes solidaires" ;
- L'accueil des réfugiés est un investissement dans l'avenir de notre société. Les circonstances de leur arrivée sont décisives pour une intégration réussie et le développement de leur potentiel. Ce qui est nécessaire et utile, c'est la promotion des réfugiés, un logement décent et l'accès le plus rapide possible aux crèches, aux écoles, à l'éducation et au travail.

Le point de départ de la Déclaration de Paris est une initiative franco-allemande, à laquelle participent les organisations des deux pays qui veulent faire avancer le sujet et ne veulent pas laisser cette question aux campagnes de haine de l'extrême droite. Sur la base d'un tandem franco-allemand, un réseau et un format d'échanges réguliers avec les acteurs de la société civile et les municipalités d'autres villes européennes seront mis en place.

Signataires :

Association Aurore
AWO Kreisverband Berlin-Mitte e. V.
AWO Bundesverband e. V.
Deutscher Caritasverband
Der Paritätische Gesamtverband
Diakonie Deutschland
Emmaüs Solidarités
Fédération des acteurs de la solidarité

Forum réfugiés-Cosi
France terre d'asile
Groupe SOS Solidarités
ProAsyl
Samu social de Paris
Secours Catholique – Caritas France
Uniopps
Uriopss Île-de-France